

V-773
L'an mil huit cent soixante-onze, le vingt-quatre Octobre, à midi,
Par devant nous, adjoint, soussigné, délégué par le Maire, officier de l'état-civil de la ville
de Chalonnes et Commune d'Angers, département de Maine-et-Loire, sont comparus les siens
Monsieur Desmoulins, âgé de trente-sept ans, marié, père de deux enfants, demeurant à Chalonnes, et
Antoine Baudouin, fils de Jean-Baptiste Baudouin, père de deux enfants, demeurant à Chalonnes,
puis, âgée de quarante-deux ans, femme de Monsieur Baudouin,
michelière, gendarme au Département des Cadeaux, lesquels deux
ont déclaré que Antoine Baudouin, âgé de cinquante-deux ans, marié,
michelière, gendarme au Département des Cadeaux, fils de Monsieur Baudouin, père de deux enfants,
fille de Sophie, épouse de Monsieur Antoine Baudouin, et femme de Monsieur Baudouin,
âgée de trente-sept ans, mariée à Chalonnes,
est mort le vingt Décembre, dans la nuit entre le vingt et le vingt-trois,
à l'âge de cinquante-sept ans, à Chalonnes, dans la chambre de son fils, à l'heure de minuit, sans cause apparente.
Il fait partie de l'assemblée nationale de Chalonnes, et a été élu député de ce corps électoral.